

CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) OPTION MUSIQUE

MODALITES D'INSCRIPTION - Année scolaire 2024-2025

Les CPES option musique du Conservatoire & Orchestre de Caen ont reçu l'agrément du ministère de la Culture et ouvre droit au statut étudiant de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le candidat admis peut prétendre, selon ses conditions de ressources et selon les critères d'attribution définis par le ministère de la Culture, à une aide individuelle de ce dernier.

L'inscription à l'examen d'entrée est à réaliser à partir du 15 avril 2024 en téléchargeant le dossier sur le site conservatoire-orchestre.caen.fr. Ce dossier doit être dûment complété et retourné avec l'ensemble des pièces justificatives, **au plus tard le 17 mai 2024** à l'adresse suivante :

Conservatoire & Orchestre de Caen
Pôle scolarité
1 rue du Carel – CS 52700 – 14027 Caen cedex 9

A- PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- un chèque d'un montant de 41 € de frais de dossier, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du CRR**,
➤ en cas de non présentation ou de non admission, ces frais ne sont pas remboursables.
- une attestation justifiant de la validation au minimum d'une fin de cycle II dans un établissement d'enseignement artistique agréé par l'Etat ou d'un niveau équivalent de formation,
- une photo d'identité (*nom et prénom au verso*).

Pour les élèves domiciliés sur le territoire de la communauté urbaine Caen la mer :

- une copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture de fluides (eau, gaz, électricité) ou taxe d'habitation au nom du responsable légal),

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne permet pas au candidat de se présenter à l'examen.

B – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit avoir un niveau de fin de cycle II validé et respecter la limite d'âge maximum (1) pour se présenter à l'examen.

TABLEAU DES LIMITES D'AGES POUR SE PRESENTER A L'EXAMEN D'ENTREE MUSIQUE - CPES	
Disciplines	Age limite
Piano Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle Basson, Clarinette, Flûte, Hautbois, Saxophone Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions Harpe, Guitare	25 ans
Chant Accompagnement	32 ans
Basse Continue, Clavecin, Flute à Bec, Hautbois Baroque, Violon Baroque, Violoncelle baroque, Viole de gambe, Orgue, Jazz	28 ans
Analyse musicale, Culture musicale	28 ans

(1) les limites d'âge sont à considérer avec effet au 31 décembre de l'année en cours. En dehors de ces limites d'âge, des dérogations peuvent être accordées par la direction de l'établissement dans des cas particuliers tels que : étudiant titulaire d'un DEM dans un autre instrument... Ces dérogations doivent être accordées avant l'admission à l'examen d'entrée.

C – CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit se soumettre aux épreuves suivantes :

- une prestation artistique (dont une partie du répertoire est imposée) d'une durée de 20 mn maximum,
 - la liste des morceaux imposés est affichée au conservatoire de Caen le lundi 13 mai 2024 et consultable également sur le site internet conservatoire-orchestre.caen.fr,
- une épreuve de formation musicale mettant en évidence ses capacités d'écoute et d'analyse,
- un entretien individuel avec le jury portant sur son parcours antérieur, sa motivation et sa disponibilité à suivre une classe préparatoire.

Chaque épreuve doit être validée par le jury.

L'examen d'entrée se tiendra du **lundi 1er au jeudi 4 juillet 2024**.

Le candidat recevra une convocation par mail pour l'informer de son jour et horaire de passage.

D - TARIFS 2024-2025 ET MODES DE REGLEMENT (conservatoire-orchestre.caen.fr/inscription)

E – AFFILIATION SECURITE SOCIALE

- **Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur** et que vous êtes français(e), vous serez automatiquement affilié(e) au régime général d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents et ce, quel que soit ce régime (général, agricole ou autres).

Pensez à mettre à jour votre carte vitale et à transmettre un RIB à votre nouvelle caisse.

- **Si vous êtes étrangers**, vous devez vous inscrire directement sur le site internet : etudiant-etranger.ameli.fr

F – TRAITEMENT DES DONNEES

Les informations recueillies dans le dossier d'inscription font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative de l'établissement. Conformément à la loi « informatique et liberté » 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande par voie postale à M. le Président – communauté urbaine Caen la mer - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9.

Conservatoire & Orchestre de Caen
1 rue du Carel – CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

☎ 02.31.30.46.70 / inscription-conservatoire@caenlamer.fr / conservatoire-orchestre.caen.fr
Un établissement de la communauté urbaine **Caenlamer**